

Fiche Technique:Accompagnement Ergonomie au Travail au Burkina Faso

Objectifs de la formation

- Identifier et analyser les risques physiques et organisationnels liés aux postes de travail.
- Assurer la conformité règlementaire en matière de sécurité et d'ergonomie.
- Élaborer un plan d'action efficace avec solutions techniques, organisationnelles, et comportementales.
- Réduire les troubles musculo-squelettiques (TMS) et améliorer la qualité de vie au travail.
- Soutenir la performance opérationnelle et le bien-être global des salariés.

Population cible

- Entreprises des secteurs industriel, tertiaire, santé, publics et privés au Burkina Faso.
- Responsables RH, managers QHSE, chefs de site, équipes opérationnelles.
- PME souhaitant réduire les absences liées aux TMS et améliorer leur productivité.
- Directions générales et responsables d'exploitation pour maîtriser risques psychosociaux et ergonomiques.
- Chargés de prévention des risques voulant renforcer la sécurité sur site.
- Ergonomes internes ou consultants externes visant un diagnostic rigoureux.

Durée de la formation

Phase d'intervention	Durée estimée	Livrables
Diagnostic initial	2 à 3 semaines	Rapport d'observations, analyse des risques
Analyse documentaire	1 à 2 semaines	Évaluation conformité, synthèse réglementaire
Recommandations et plan d'action	2 semaines	Plan d'amélioration détaillé
Suivi et accompagnement	3 à 6 mois	Rapports périodiques, indicateurs de suivi

Durée totale : 3 à 6 mois selon la taille et complexité des interventions, avec formats modulables (audits sur site, ateliers, sensibilisation, suivi à distance).

Programme de la formation

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte de données terrain et entretiens.
- Identification des risques TMS et désajustements ergonomiques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents internes et audits.
- Vérification conformité aux normes nationales et internationales.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration de solutions techniques, organisationnelles et humaines.
- Priorisation des mesures selon impact et urgence.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Contrôle régulier des actions mises en place.
- Rapports à la direction et ajustements continus.

Note importante : Ce programme est conçu pour assurer une démarche pragmatique et adaptée aux spécificités locales du Burkina Faso.